

N° 186
6 juin 2007
Mensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

Lionel Eperon, nouveau chef du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT).

Oliver Peters, directeur administratif et financier des Hospices.

Sandra Cohen-Dotézac choisie comme conseillère personnelle de Jacqueline de Quattro.

2

2

2



PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud: quelle prévoyance en cas de départ?

3



MON PC

Ajouter une signature personnalisée au pied de son courriel. La Bedag vous aide à la réaliser.

3



MEMENTO

Bagues et bijoux des riches romains étaient souvent sertis de pierres ornées de motifs taillés. Les miniatures de l'Antiquité à découvrir à Avenches.

8

Président pour cinq ans

Pour la première fois dans l'histoire vaudoise, le président du Conseil d'Etat est élu pour cinq ans. Ce sera Pascal Broulis. Son intention: rapprocher l'Etat du citoyen, poursuivre sur la voie des réformes lancées au cours des quatre dernières années.

pages 4 à 5



La composition des nouveaux départements

Le Conseil d'Etat élu ce printemps entrera en fonctions le 1er juillet. Les remaniements de la composition des départements décidés par le nouveau gouvernement entreront en vigueur simultanément.

Pascal Broulis sera le président du collège pour la durée de la législature. Il exercera cette charge à la tête du **Département des finances et des relations extérieures**, qui comprendra les services de l'actuel département des finances, auxquels s'ajouteront l'Office des affaires extérieures et la Chancellerie d'Etat, chargée d'appuyer le président dans ses missions au service du collège et dans la conduite des relations avec le Grand Conseil et l'Ordre judiciaire.

Jean-Claude Mermoud reprendra le **Département de l'économie**, auquel sera rattaché le Service du développement territorial, fruit de la fusion entre l'aménagement du territoire et des améliorations foncières, en charge notamment du Plan directeur cantonal.

Anne-Catherine Lyon dirigera son département actuel, dont la composition de changera pas et qui s'appellera désormais **Département de la formation, de la jeunesse et de la culture**.

François Marthaler dirigera son département actuel, le **Département des infrastructures**, les améliorations foncières étant regroupées avec l'aménagement du territoire au sein du Service du développement territorial au Département de l'économie.

Pierre-Yves Maillard dirigera son département actuel, le **Département de la santé et de l'action sociale**.

Jacqueline de Quattro prendra la direction du **Département de la sécurité et de l'environnement**. Par rapport à l'actuel DSE, deux changements: le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes lui est rattaché alors que le Service pénitentiaire rejoint le Département de l'intérieur.

Philippe Leuba dirigera le **Département de l'intérieur**, en charge des relations avec les communes et les préfetures, des affaires religieuses, des affaires juridiques et législatives, de la population, du domaine pénitentiaire, de la mise en oeuvre de la Constitution et du découpage territorial, ainsi que d'autres missions telle la surveillance des fondations et la conduite des réformes législatives touchant l'ordre judiciaire. L'Office du tuteur général sera également rattaché à ce département.

Lionel Eperon, à la tête du Service de l'économie, du logement et du tourisme

Suite à la décision de Philippe Sordet, actuel chef du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) de quitter son poste, le Conseil d'Etat a désigné à sa succession Lionel Eperon, actuellement chef de l'Office des affaires extérieures (OAE). Le nouveau responsable du SELT prendra ses fonctions le 1^{er} juillet prochain, tout en assurant parallèlement durant un mois la bonne marche de l'OAE.

Né en 1971, licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne et titulaire du prix du meilleur Master in public administration de l'IDHEAP en 1998, Lionel Eperon a notamment occupé les fonctions de rédacteur à *L'Année politique suisse* à l'Université de Berne, d'assistant du chef de la Section des affaires internationales de l'environnement du Département fédéral des affaires étrangères

à Berne et de collaborateur scientifique à l'IDHEAP.

Au sein de l'Etat de Vaud, il a occupé le poste de secrétaire aux affaires fédérales, puis de secrétaire général adjoint du Département de l'économie (DEC) pour, ensuite et jusqu'à ce jour, assumer la charge de délégué du Gouvernement vaudois aux affaires fédérales (lobbyiste du Canton de Vaud) et chef de l'OAE. Outre ces fonctions, il a été responsable du dossier de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) de 2002 à 2004, puis dès 2006 à fin juin 2007.

En sa qualité de chef du SELT, Lionel Eperon assumera la gestion des dossiers relatifs à la promotion économique exogène et endogène, à la politique des pôles de développement ainsi que des dossiers de politique régionale et touristique. Il sera également responsable de la politique



cantonale du logement et chapeautera la Police cantonale du commerce.

Sa vaste connaissance et sa parfaite maîtrise des dossiers de l'Etat de Vaud, mais également des affaires de politique économique tant cantonale que fédérale, ainsi que son entregent, ont fait que le choix du Conseil d'Etat s'est porté sur sa personne.

Conseillère personnelle de Jacqueline de Quattro

Le Conseil d'Etat a désigné Sabrina Cohen-Dotézac en qualité de conseillère personnelle de Jacqueline de Quattro, nouvelle cheffe du Département de la Sécurité et de l'Environnement. Juriste et diplômée en marketing et communication, Sabrina Cohen-Dotézac occupe actuellement la fonction de cheffe de projet pour l'élaboration de la nouvelle loi sur la formation professionnelle auprès du Département de la formation et de la jeunesse.

Son entrée en fonction est fixée au 1^{er} juillet 2007. Toutefois Sabrina Cohen-Dotézac interviendra d'après les besoins sur le projet qu'elle conduit actuellement.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021 316 05 15

Fax: 021 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Oliver Peters, nouveau directeur administratif des Hospices

Le Conseil d'Etat a nommé Oliver Peters au poste de directeur administratif et financier des Hospices-CHUV, avec effet au 1^{er} juin dernier. Oliver Peters travaillait jusqu'alors comme conseiller personnel (à 40 %) du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale, et comme chargé de mission auprès du directeur général des Hospices-CHUV (à 60 %).

La mise au concours du poste de directeur administratif et financier des Hospices-CHUV a donné lieu à de nombreuses candidatures. Aucune de ces candidatures n'a cependant emporté la conviction.

Au vu de cette situation, le directeur général des Hospices-CHUV a sollicité Oliver Peters, avec l'accord du chef du DSAS et des membres de la commission, pour occuper le poste vacant. M. Peters, dont la collaboration avec les Hospices-CHUV s'avère à la fois fructueuse et adaptée à la fonction à repourvoir, a accepté.

Né en 1959, M. Peters a une licence en économie de l'Université de Bâle et bénéficie d'un titre de Quality Systems Manager EOQ. Au cours de sa carrière, il a exercé des tâches de gestion de projets, de planification opérationnelle et stratégique, de management qualité et de direction administrative et financière. Il a notamment occupé le poste de chef du département des



finances et membre du Comité de direction du SIB, à Zurich, puis de chef des projets stratégiques et membre de la direction de la Banque Coop, à Bâle.

Dans ses fonctions de collaborateur personnel du chef du Département de la santé et de l'action sociale et de chargé de mission auprès de la Direction générale des Hospices-CHUV, Oliver Peters s'est rapidement familiarisé avec la gestion financière hospitalière. M. Peters pourra ainsi apporter un appui efficace et immédiatement opérationnel au nouveau Directeur général dont la procédure de désignation est en cours.

Comment obtenir sa signature personnalisée pour courriel?

Vous avez déjà essayé de créer une signature personnalisée dans Lotus Notes et n'êtes pas tout à fait satisfait du résultat? La Bedag offre une nouvelle prestation aux collaborateurs de l'Etat de Vaud (dont le service fait partie du contrat passé entre Bedag et le Canton) qui désirent ajouter une signature personnalisée – contenant par exemple l'adresse, les numéros de téléphone et de fax, l'e-mail, les heures de présence et le logo de l'Etat de Vaud – au bas de leur courriel et qui ne

savent pas comment procéder.

Pour ce faire, remplissez dans l'Intranet du canton un mail pour la Bedag avec les indications que vous désirez intégrer dans votre signature.

Vous recevrez en retour votre signature et une marche à suivre pour l'intégrer dans votre messagerie.

Cette solution rapide et simple possède le grand avantage de vous fournir une signature qui intègre le logo du canton, sans que celui-ci se transforme en une pièce



attachée lors de l'envoi de votre courrier.

Plus d'informations et créer une signature: [Intranet/pratique/insérer une signature e-mail](#)

Votre prévoyance, vos questions

Attention au départ

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud répond à vos questions d'assurés.

Quelle conséquence les Accords bilatéraux ont-ils sur mon avoir de prévoyance professionnelle si je pars pour un pays de l'Union européenne?

A partir du 1^{er} juin 2007, la personne qui quitte la Suisse à destination d'un pays de l'Union européenne ou de l'AELE sera soumise aux restrictions des Accords sur la libre circulation des personnes. En particulier, elle ne pourra plus demander le remboursement en espèces de la part obligatoire de sa prestation de sortie, aussi appelée avoir de vieillesse minimum LPP, à moins d'apporter la preuve à sa caisse de pensions qu'elle ne sera pas soumise au régime de sécurité sociale du pays où elle va s'établir. La part sur-obligatoire de la prestation de sortie n'est pas concernée et pourra être touchée en capital.

Dès lors, comment procéder pour obtenir une attestation de non-affiliation en vue du versement en espèces de l'avoir de vieillesse minimum LPP?

Il appartient à l'assuré de fournir la preuve qu'il ne sera pas soumis à l'assurance obligatoire dans son pays de destination.

Lorsque l'assuré annonce son départ pour un pays de l'AELE ou l'UE, la Caisse le contacte pour lui signaler la possibilité d'un versement immédiat de la part sur-obligatoire de sa prestation de sortie. Elle l'informe en outre que l'avoir de vieillesse minimum LPP ne pourra lui être remboursé

que contre remise d'une attestation de non-affiliation au régime de sécurité sociale du pays de destination.

Fonds de garantie LPP

Pour obtenir cette attestation, l'assuré contacte le Fonds de garantie LPP, organe désigné pour assister les particuliers et les institutions de prévoyance dans leurs démarches selon la nouvelle réglementation. L'assuré remplit un formulaire et le renvoie au Fonds de garantie qui le fera suivre à l'organe de sécurité sociale du pays de destination.

Si la demande est approuvée, le Fonds de garantie en informe l'assuré, qui transmet l'attestation validée à sa caisse de pensions. Celle-ci pourra alors lui verser en espèces l'avoir de vieillesse minimum LPP. Si ce n'est pas le cas, cet avoir sera versé sur un compte ou une police de libre passage au choix de l'assuré, jusqu'à l'âge de la retraite ou de la réalisation d'un autre cas de prévoyance (invalidité, décès).

Comme cette procédure prend un certain temps, le remboursement de la prestation de sortie peut, selon les cas, intervenir en deux étapes: versement immédiat de la part sur-obligatoire et, dans un deuxième temps, versement de l'avoir de vieillesse minimum LPP.

Fonds de garantie LPP - Organe de liaison: tél.: 031 380 79 71; info@verbindungsstelle.ch; www.sfbvg.ch

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site www.cpev.ch.

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse info@CPEV.ch

100 ans d'archéologie: un guide et un festival

La société *Archéologie Suisse* fête ses 100 ans en cette année. A cette occasion, elle vient de faire paraître **100% Archéologie Suisse**, un petit ouvrage tout terrain destiné à ceux qui souhaitent partir à la découverte des richesses du patrimoine helvétique: soit les 100 plus beaux sites archéologiques de Suisse.

Notamment préfacé par l'ancien conseiller d'Etat vaudois Philippe Biéler, ce guide présente 100 sites hors du commun, de tous cantons, époques et nature: caverne où firent halte des chasseurs-cueilleurs, lieu de culte mégalithique du Néolithique, camp militaire romain, château médiéval, église, ouvrage pré-industriel, forteresse de la 2^e Guerre mondiale ou musée moderne. Complété par des index, un tableau chronologique, un glossaire et une bibliographie sélective, ce guide s'articule en courtes notices illustrées, accompagnées d'informations pratiques concernant l'accès et les heures d'ouverture.

Ce centenaire prendra aussi la forme d'une grande fête de l'archéologie qui se déroulera à Fribourg samedi 9, de 11h à 23h, et dimanche 10 juin, de 10h à 17h, sur la Place des Grandes Rames. **L'arCHEofestival** s'adresse aux petits et aux grands, aux spécialistes comme aux amateurs et se veut une agora où l'on se présente, l'on joue et l'on apprend.

«100% Archéologie Suisse», 128 pages, 19 francs, à commander auprès du secrétariat général d'Archéologie Suisse, Petersgraben 9-11, case postale 1864, 4001 Bâle. Tél.: 061 261'30'78 ou admin@archaeologie-schweiz.ch. www.archeologie-suisse.ch. www.archeofestival.ch.

INTERVIEW DE
PASCAL BROULIS

«La législature de cinq ans

Pascal Broulis sera président du Conseil d'Etat pendant cinq ans. Ses leitmotiv: continuité, cohérence, respect des engagements. Il se réjouit de l'allongement de la législature, qui donne au gouvernement une année supplémentaire libre de tensions électorales.

— Vous avez dit, au début de la législature, que le Canton était dans une période de transition. Cette transition est-elle terminée?

— L'idée de la transition signifiait principalement, pour le Conseil d'Etat, que quelque chose devait changer, mais que nous voulions conduire ce changement de manière progressive, sans rupture et sans mesures brutales. Nous voulions sortir d'une décennie de déficits chroniques au cours de laquelle la dette du Canton n'avait cessé de s'alourdir, où notre marge de manœuvre se réduisait comme peau de chagrin, où régnait une certaine morosité, pour ne pas parler de défaitisme. Notre objectif concret était d'assainir les finances pour la fin de la législature; l'objectif politique sous-jacent était de rendre au Canton son tonus, son rôle au sein de la Confédération et sa capacité à se projeter dans l'avenir.

L'un des signes forts de cette volonté a été donné par le gouvernement précédent, en janvier 2002, après beaucoup d'atermoiements, par la décision de lancer la construction du métro M2. A ce moment-là, j'étais encore député, et j'étais totalement acquis à l'idée du métro, tout en sachant que cela représentait un risque financier, parce que ce projet répondait à un besoin réel du Canton en termes d'infrastructures de transports, mais aussi parce qu'il constituait un pari stimulant pour l'avenir. Ceux qui disaient qu'on n'avait pas les moyens de s'offrir ce métro avaient évidemment de bons arguments à faire valoir, mais n'offraient pas de perspectives d'avenir au Canton. Finalement, le peuple a approuvé le projet, le métro est en construction et je n'entends plus personne dire qu'il aurait mieux valu y renoncer.

— La nouvelle Constitution a-t-elle joué son rôle?

— Absolument ! Ce qui était visé, à travers ce grand projet, c'était de donner au Canton une nouvelle base pour retrouver la capacité d'avancer, d'affronter les problèmes du 21^e siècle et de croire en lui-même. La nouvelle Constitution a répondu à une demande diffuse, dans la population et dans le monde politique, de sortir de l'ancien régime, de tourner la page, d'adapter nos méthodes et nos structures au monde actuel. Même si



DOMINIQUE FAVRE/ARIC

j'avais des réserves sur certains aspects du texte adopté par l'Assemblée constituante, je me suis engagé à fond pour le soutenir, avec le Conseil d'Etat élu au printemps 2002. Je pense que cet engagement du gouvernement in corpore a contribué à l'approbation de la nouvelle Constitution par le peuple en automne de la même année.

Maintenant que nous l'avons, cette nouvelle Constitution, on l'applique. Cela entraîne des changements concrets qu'il aurait probablement fallu attendre beaucoup plus longtemps si nous étions restés sous l'empire de l'ancienne Constitution. Le droit de vote des étrangers sur le plan communal, par exemple, n'existerait pas. Quant à la réduction du nombre des districts et au nouveau découpage territorial, on en serait probablement encore à demander des études complémentaires. Je suis aussi persuadé que la modernisation de notre appareil administratif aurait rencontré des résistances beaucoup plus fortes. L'approbation de la nouvelle Constitution a donné le signe de l'ouverture au changement. Elle nous permet de dépasser les anciens blocages, les crispations, les chasses gardées, les rentes de situation. Aujourd'hui, on peut regrouper deux offices d'état-civil sans provoquer un

tollé cantonal. Et je vois fleurir des projets de fusions de communes, alors que ce thème était encore tabou il y a dix ans.

— Parmi les exigences de la nouvelle Constitution, il y a aussi le programme de législature...

— Le Conseil d'Etat sortant a rempli cette exigence par anticipation, en quelque sorte, puisqu'elle n'était imposée, formellement, qu'à partir de la nouvelle législature. Mais

«L'approbation de la nouvelle Constitution a donné le signe de l'ouverture au changement»

nous l'avons fait parce que nous étions convaincus de sa nécessité. Pour moi, la preuve est faite que le Programme de législature est un instrument indispensable. Il oblige les membres du gouvernement à se mettre d'accord entre eux sur leurs objectifs prioritaires. Sur cette base, le Conseil d'Etat peut s'attacher à la réalisation de ses projets, sans avoir besoin de reprendre perpétuellement des discussions de fond. C'est grâce à ce programme et à la planification financière qui en fait partie intégrante que nous sommes parvenus à sortir des chiffres rouges. Et même s'il a

sera bonne pour le Canton»

fallu différer la réalisation de certains projets que nous n'avons pas eu les moyens de réaliser selon le calendrier prévu à l'origine, le programme de législature est resté une référence constante pour les débats internes du Conseil d'Etat. C'est en nous appuyant sur ce programme que nous sommes parvenus à lancer le projet de création de places d'accueil pour la petite enfance. Et c'est encore grâce à ce programme que nous avons tenu bon au niveau fédéral, contre vents et marées, pour que la part des cantons aux ventes d'or de la BNS soit préservée et qu'elle soit affectée chez nous au remboursement de la dette cantonale.

— *L'assainissement des finances ne doit-il pas quelque chose à la conjoncture économique?*

— C'est l'évidence. La croissance des deux dernières années a été telle que l'objectif a été atteint une année plus tôt que prévu, et que nous enregistrons aux comptes 2006 un bénéfice inespéré. Donc nous ne pouvons pas nous attribuer tout le mérite du retour aux chiffres noirs. Nous devons rester humbles, et nous savons que la conjoncture peut se retourner très rapidement, sans que nous ayons la moindre prise sur elle. Cela dit, la conjoncture n'explique qu'une partie de nos bons résultats ; nous récoltons quand même les fruits d'un travail constant, cohérent, obstiné que le collège gouvernemental a conduit pendant toute cette législature, avec l'aide des collaborateurs de l'Etat, pour équilibrer les comptes. Il n'y a pas d'explication unilatérale, et je ne cède à aucune euphorie. La discipline budgétaire à laquelle nous nous sommes astreints ces dernières années ne doit pas se relâcher, et je continuerai à me battre contre une dépense de 10000 francs si je ne suis pas convaincu que c'est une dépense utile et justifiée par le bien commun. La différence, pour la législature à venir, c'est que nous disposons maintenant d'une marge de manœuvre qui nous permettra de faire de nouveaux projets.

— *Avez-vous déjà des projets pour la législature à venir?*

— Je ne peux pas vous dire ce qu'il y aura dans le programme de législature du nouveau gouvernement, puisque celui-ci doit encore être écrit. Mais je pense que ce programme s'inscrit dans la continuité de ce qui a été initié par le gouvernement sortant. Je crois que c'est ce qu'attend le peuple vaudois, qui a réélu mieux que jamais les cinq membres de ce gouvernement qui se représentaient. Nous aurons à mettre en

forme quelques projets majeurs pour la législature, en veillant à ménager le meilleur équilibre et la meilleure synergie possibles entre les trois axes du développement durable, l'économique, le social et l'écologique. Nous devons tenir compte du fait que le vieillissement de la population entraînera de nouvelles charges pour la collectivité. Nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas de rupture de solidarité entre les régions et entre les générations. Nous devons également, eu égard à l'augmentation constante de la mobilité, développer nos relations avec les autres cantons, avec la Confédération et avec les régions françaises voisines. Nous devons enfin accompagner l'évolution des communes et soutenir celles qui veulent se regrouper, pour développer avec elles un partenariat harmonieux. Personne n'a intérêt à l'animosité qui a pu régner ces dernières années entre le Canton et les communes.

Je suis particulièrement heureux du fait que la durée de la législature a été prolongée d'une année. C'est l'une des nouveautés les plus intéressantes de la nouvelle Constitution. Avec des législatures de quatre ans, entre le temps d'apprentissage et de mise en place et le début de la campagne électorale suivante, il restait à

administrative. J'accorde personnellement une importance primordiale à ce que l'Etat soit proche du citoyen, à ce que le langage de l'administration soit compris des administrés, à ce que chacun soit convaincu que l'Etat est au service de la société, et non l'inverse. Je tiens également à ce que les contribuables sachent ce que l'on fait de leur argent, et que l'image du Canton soit visible sur chaque dépense de l'Etat. Nous avons encore des progrès à faire dans ce domaine. Il n'y a aucune raison pour que des institutions ou des entreprises qui bénéficient du soutien de la collectivité ne manifestent pas ouvertement ce qu'elles doivent à la collectivité.

«Nous voulons que les relations entre les collaborateurs et l'Etat employeur soient fondées sur un pacte loyal et permanent»

— *Comment se présente la législature à venir pour les collaborateurs de l'Etat ?*

— Je la vois dans la continuité et dans le respect des engagements pris par le gouvernement sortant. Nous devons continuer à être un employeur attractif, et nous voulons que les relations entre les collaborateurs et l'Etat employeur soient fondées sur un pacte loyal et permanent. Le projet de nouvelle échelle des fonctions et de nouveau système de rémunération, qui est en gestation depuis bien longtemps, devrait être négocié avec les associations du personnel cette année. Ce nouveau système sera mieux adapté à la réalité des métiers et des compétences actuelles, et permettra de rendre justice à des fonctions qui sont actuellement sous-évaluées. Naturellement, toutes les fonctions ne progresseront pas, mais en tout cas aucun salaire nominal ne sera diminué.

En dehors des questions de statut ou de salaire – car les gratifications au travail ne sont pas toutes d'ordre matériel – je me réjouis des progrès déjà accomplis en matière de proximité et d'efficacité administrative, et je pense que nous pouvons compter sur nos collaborateurs pour continuer à améliorer l'image générale de l'Etat auprès de la population.

Interview LR



peine une année pour travailler sereinement. Maintenant, nous aurons deux ans de régime de croisière hors de toute préoccupation électorale. Je suis sûr que ce sera bon pour le canton.

Vis-à-vis de la population, nous devons poursuivre et approfondir ce qui a été entrepris sous le signe de DEFI en matière de simplification des procédures et d'efficacité



A vendre: accordéon de concert «Orchestre 5», marque Cavagnolo, couleur bleue, touches ivoire. Entièrement révisé. Valeur fr. 8'000.-, cédé fr. 4'500.-, à discuter. Tél.: 021 652 50 62 ou 079 462 21 25.

A vendre: billard américain d'appartement, table en marbre, avec accessoires. Le tout en très bon état. Prix: frs 1000.-. Tél.: 079 705 29 81.

A vendre: sac de golf Nike avec trepied jamais utilisé. Valeur neuf: 200 frs; prix: 130 frs. Tél.: 079 668 84 27.

A vendre: cabanon de jardin métal zingué résistant aux intempéries, vert clair, à monter syst. Click Speedifix, dim: 188x131 cm haut: 179 cm. Jamais utilisé. Valeur 399.-, cédé 150.- cause double emploi. Tél.: 079 821 46 23.

A vendre: cause cessation d'activité, produits d'onglerie méthode Fly-on et divers. Prix à discuter. Tél.: 078 601 37 60

A vendre: solarium 8 néons, système Wolf. 190 cm de long, 80 cm de large. Largeur au sol: 50 cm. Dôme inclinable/redressable pour le ranger contre une paroi ou le positionner au-dessus du lit par exemple. Néons changés. Prix neuf fr. 1'590.-, cédé fr. 350.-, à emporter. Tél.: 078 601 37 60.

A vendre: rameur d'appartement Concept II, avec ordinateur permettant de contrôler la cadence, le temps, les mètres parcourus et les calories dépensées. Ce rameur permet de reproduire fidèlement le mouvement de l'aviron, et fais ainsi travailler la quasi totalité de la musculature. Il s'agit d'un excellent appareil pour les problèmes de dos. Le rameur est en très bon état d'utilisation et se démonte facilement pour le rangement. 800 francs. Tél.: 079 668 77 71.

A vendre: poussette Jane Powertrack 360°, convertible en pousse-pousse + maxi cosi, couleur titanium, parfait état. Prix neuve 1099 frs, cédée 550 frs. Tél.: 079 694 18 01.

A vendre: bateau moteur marque Shetland 570F, année 1972. Expertise 5-6 places y compris équipement de sécurité. Moteur 4 cylindres 130 CV. Cabine avec couchettes, table, rangements, places arrières transformables pour bains de soleil, sellerie cuir neuve. Tableau électrique: refaire la distribution intérieure. Possibilité de formation comme pilote de bateau à moteur si pas de permis. Excellent compromis pour débuter. Plaques et assurances pour 2007 payées. Place à disposition donc prêt à naviguer de suite. Modalités d'achats à discuter. Renseignements, visite sur place en prenant contact après 18h au 079/412 44 11.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Place du Château 6, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.

A vendre: veste de moto été/hiver IXS rouge/blanc/noir, taille XL, frs 180.-; bottes cross SIDI «flex» rouge, pointure 43, peu portées, frs 350.-; 2 casques cross Arai VX-Pro *Artco Design*, taille L, vendus avec lunettes Okley, prix neuf pièce: frs 775.-, cédés frs 550.- (neuf) et frs 350.- (occasion). Prix des articles à discuter. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: magnifique Honda Hornet CB600F orange bombay métal., mai 2005, 5'500 kms, avec nombreux accessoires: capot siège passager, lèche-roue AR, sabot moteur, écopes et grille radiateur, clignoteurs leds, cale-pieds racing, rétros naked, et 2 casques (1 neuf) Arai RX 7 Corsair couleur moto avec visière fumée. Prix: frs 11'400.-, à discuter. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: Honda CBR 900 RR Fireblade 1994, 30'000km, brun, orange, et gris, bullet teintée, très bon état. Prix: frs 4'500.-, expertisée (photo sur demande). Tél.: 079 611 29 79.

A vendre: FZR 600, 1996, 40'000km, 2 pneus + kit chaîne neufs + révision de la fourche. Exp. 04.07. Prix: 4'000 francs. Grand service OK. Tél.: 079 744 15 27.

A vendre: Nissan Micra, 5 portes, noire métallisée, 50'000 km, 4 pneus neige montés sur jantes. Garantie usine 3 ans ou 100'000km. Expertisée, 1^{ère} mise en circulation le 19.05.2005, dernier service 47'000 km. Prix: frs 11'500.-, à discuter. Tél.: 079 379 75 61.

A vendre: Mazda Premacy. Prix: Fr. 8'000.- à discuter. Année 1999, expertisée 11.06, 116'000 km. 4 jantes alesio, 4 pneus hivers montés sur jantes, 4 jantes d'origine mazda, climatisation, vitre électrique, verrouillage central. Tél. 079 731 51 76.

A vendre: Mazda 323 1.5 16V, 2001, 68'000 km, expertisée en 2006, vert métal foncé, ABS, clim, airbags, radio K7, jantes alu été, pneus été neufs, jantes hiver, 1^{ère} main. Prix: frs 9'200.- expertisée; 8'900.- non expertisée. Tél.: 079 566 53 85.

A vendre: Subaru Impreza WRX 2.0 Turbo 4x4, cm3: 1994. Cylindres: 4, kW/ch: 160 /218, CH fiscaux: 10; boîte de vitesses: man 5; 5 places, 120'000 km, 1^{ère} mise en circulation: 12.2000, traction intégrale permanente, système antiblocage des roues (ABS), direction assistée, 4 jantes en alliage léger 16J avec pneus hiver + 4 jantes en alliage léger 17J avec pneus été, rétroviseurs extérieurs à dégivrage et à réglage électrique, toit ouvrant coulissant et relevable vitré électrique, phares antibrouillard, réglage éclairage de l'intérieur, verrouillage central avec télécommande, volant et pommeau du levier de vitesse en cuir, airbag conducteur et passager, airbags latéraux pour conducteur et passager, climatisation à régulation automatique, lève-vitres électriques AV et AR, radio/cassette CD. Prix: frs 15'000.-, à discuter. Tél.: 079 212 01 52 (9h-19h).

A vendre: suzuki 125 GS, 4T, 1982, 32'000km, pneu ar + kit chaîne neufs. Exp

du jour. Grand service OK. Prix: 950 francs. Tél.: 079 744 15 27.

A vendre: Mini One cabriolet, 1^{re} mise en circulation: novembre 2005, 11'000km. Options: pack pepper, sièges avants chauffants, climatisation automatique, temporisateur de vitesse, commandes radio au volant. Prix: frs 27'000.-. Tél.: 076/588 57 85 ou 021/903 19 58 ou laurent.chapuis1@vd.ch

A vendre: Polo VW Swiss Line, 1,4l, 76'000km, radio/CD, hauts-parleurs supplémentaires sur la plage arrière, 4 pneus d'hiver inclus, expertisée du jour, dernier service effectué: 25 mars 2007. Prix: 5'500.-, à discuter. Tél.: 079 549 39 55 (Lorraine).

A louer: appartement 3 pièces, calme, vue, balcon, route de l'Hôpital 4, 1347 Le Sentier. Loyer: frs 850.-/mois. Disponible de suite. Tél. 021 845 62 72 ou 079 312 02 65.

A louer: joli appartement (1 pièce) à Montchoisi, à Lausanne. Env. 28 m², lumineux, parquet, cuisine séparée, baignoire, belle vue, étage. Pour 1^{er} juillet 2007. Fr. 670.- par mois, charges comprises. Av. Jurigoz 13bis, à 10 min. à pied du lac et de la gare. Arrêt de bus (nos 8 et 4) devant la porte. Pour visiter: 076 415 67 67.

A louer: à Bournens, magnifique 3 pièces 1/2 dans maison villageoise, 80m², au rez avec terrasse privée. Cuisine entièrement équipée habitable, chambres et salon avec parquet, beaucoup de cachet, poêle suédois, douche-wc, grande cave, deux places de parc. Situation idéale, tranquillité, à proximité de l'autoroute, 15 min de Lausanne. Libre dès le 1.08.07. Loyer: 1'800.- charges comprises. Tél. 079/647 29 35.

A louer: à l'année demi-chalet aux Masses (Héremence), domaine skiable des 4 Vallées. Trois chambres à coucher, salon-cuisine, terrasse ensoleillée. Très belle vue sur la Dent Blanche et le Cervin ainsi que sur la vallée de la Grande Dixence. Prix: 850.-/mois. Tél. 027 322 48 08 (soir) ou 077 427 18 15.

A louer: à l'année, à Morgins, Valais, dans un chalet de 2 étages, un appartement de 3 pièces, 7 lits, entièrement meublé et équipé. Cuisine avec lave-vaisselle. Plein sud, balcon. Terrasse extérieure avec broche couverte. Chauffage par radiateurs individuels. Au pied des pistes (ski, VTT, nombreuses balades). 1 place de parc comprise. Libre de suite. Fr. 900.-/mois + charges. Tél. 024 477 23 49.

A louer: à l'année, appartement de 3 pièces à Barbolesaz s/Gryon, dans un chalet de 2 appartements totalement indépendants. Cuisine (non agencée) avec salle à manger ou salon, salle de bains + 2 chambres, meublées ou non. Très belle situation, vue magnifique avec belle terrasse et jardin, calme. A 5 minutes à pied du télécabine pour l'Alpe des Chaux, Villars-Bretaye avec accès au domaine skiable des Diablerets. 10 minutes à pied des magasins et de la gare. Place de parc ouverte pour la voiture. Prix: fr. 700.- par mois + fr. 150. de charges. Tél.: 024/498 32 20 ou 021/635 23 84.

A vendre: deux beaux appartements de 5,5 et 4,5 pièces à construire dans le rural d'une ancienne ferme à Peney-le-Jorat (à 20 min. de Lausanne). Prix: 595'000.- et 550'000.- fr. + 2 garages box. Tél.: 021 903 32 14.

A vendre: à Bottens dans récente PPE, tranquillité, vue et dégagement, 4,5 pièces combles + mezzanine, 114 m², 2 salles d'eau, poêle, 1 place de parc extérieure + couverte, proche écoles et TL. Cachet. Prix: Fr. 560'000.-. Tél.: 021/883 03 90 ou 078/604 73 47, dès 18h.

Vacances: Paris-Marais, mansarde de charme à louer, complètement équipée, courte ou moyenne durée, 2 à 4 personnes. Tél.: 079 654 35 54 ou nimarais@hotmail.com

Vacances: Bretagne, St Cast (région de St Malo): petite maison ancienne pleine de charme, pour 2 à 5 personnes, tout confort, grand jardin, à 50 mètres de la plage. A louer à la semaine sauf 14 juillet - 15 septembre. Tél.: 079 301 65 14.

Vacances: L'Escala, Espagne, appartement pour 4 personnes, tout confort, balcon et terrasse avec véranda, vue superbe sur mer, place dans garage fermé, à proximité de toutes commodités. Libre en août. Tél.: 079 664 19 50 ou veronique.simond@unil.ch

Vacances: Ile de Lampedusa (sud ouest de Malte), belle maison de vacances à louer. Tout confort, à proximité de la mer, grand jardin et terrasse. Cuisines interne et externe, 2 chambres doubles, 1 petite chambre, salon/coin manger, 2 salles d'eau. Un bungalow également disponible. Climatisation. TV satellite. La maison est organisée pour accueillir de 2 à 7 personnes. Libre du 1^{er} au 30 octobre. Prix selon période et nombre de personnes (500 euros/semaine). Infos: nimarais@hotmail.com ou 079 654 35 54.

Vacances: Toscane (Italie), à 460 km de Martigny, à 10 km de Viareggio mer avec des km de sable fin, à 15 km. de Pisa et Lucca, à 70 km. de Florence, dans les oliviers, à louer très joli appartement de vacances très calme, à 5 min. à pied du centre de Quiesa, 2 chambres à coucher, cuisine, coin à manger, bain, superbe terrasse pavée, etc. Dès fr. 300.- la semaine. Tél.: 026/ 665 11 69.

Vacances: Vias-Plage, Languedoc-Roussillon (région Agde-Béziers), villa tout confort pour 4 à 6 personnes, 3 pièces, 2 chambres, jolie terrasse arborée, dans résidence avec piscine, à 500m de la plage et du canal du midi, commerces à 300m. Libre dès le 26 août. Location: frs 450.- la semaine. infos: cvfel@hotmail.com ou 078 714 94 27.

Vacances: villa à louer à Fréjus, Côte d'Azur, 3 chambres à coucher, 8 lits, tout confort, terrasse, jardin, à 6 km de la mer. Dès 500.- la semaine, selon saison. Contact: cl.tardybluwin.ch

Vacances: Côte d'Azur, Six-Fours les Plages (région Toulon): maisonnette tout confort pour 2 à 5 personnes, petit jardin, cadre idyllique, dans résidence avec piscine et tennis, en bord de mer. Tél.: 024 459 19 76.

Vacances: Provence, Lubéron (entre Gordes et Apt), ravissante vieille maison 3 étoiles, indépendante, 4 pièces dans hameau tranquille, jardin clos. Semaines encore disponibles en juillet, août et septembre. Dès 450 euros la semaine. Tél.: 00 33 490 05 67 53.

Vacances: Grèce, Parga, à 40 km d'Igoumenitza, en face de Corfou, à louer studios et appartements, dès frs 60.- par jour. Très bien agencés: cuisine, WC, douche. Dans un grand village typique au bord d'une mer magnifique. Infos: 079 635 02 23.

Vacances: à louer à La Forclaz (Valais), appartement pour 2 à 4 personnes, dans vieux village, libre de mai à octobre. Location à la semaine, au mois ou à la saison. Tél. et fax: 024 436 20 05.

Vacances: à louer à l'Étivaz, magnifique chalet 5 pièces, 8 personnes, très lumineux, ensoleillé, en pleine nature, vue, 2 salles de bains-WC, grande salle de jeux. Prix tout compris (sauf électricité) pour 2 pers. frs 1500-1700.-pour une semaine, selon saison. Rabais pour 2 semaines. Tél.: 021 801 66 37.

Divers (peinture): stage de peinture dans la Drôme provençale du 10 au 15 juin. Initiation et perfectionnement à diverses techniques. Groupe de 7 personnes max. Logement et repas dans maison d'hôtes (près de Nyons). 440 Euros/p.pers. Tél. et fax: 0033 475 27 43 90 ou cl.michot@wanadoo.fr

Divers (anglais): The English Speaking Club of Lausanne caters for all ages and walks of life to people who are friendly and enjoy social activities, such as gastronomic and cultural outings, also billiards, bowling and language groups. Do join us! If you are interested in enriching your spare time, you qualify! Please contact Isobel Munro, 021 802 28 58 or consult www.esc-lausanne.ch/

Divers (détente): offrez-vous une séance de massages, réflexologie ou drainages lymphatiques par une professionnelle agréée et remboursée par certaines complémentaires. Sur rendez-vous, en semaine dès 17h et samedi toute la journée. Lausanne-Sallaz. Tél.: 021 601 37 60.

Divers: vols en hélicoptère ... bienvenue à bord! Baptêmes de l'air, anniversaires et vols sur demande. Région VD et GE. Prix attractifs. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluwin.ch

Divers (garde d'enfant): pour une petite fille de presque un an (01.11.2007), cherchons une maman de jour agréée dès début octobre 2007. Pour un mi-temps: lundi et mardi tout le jour et mercredi après-midi. Région: Crissier, Bussigny, Aclens, Morges, Vullierens. Nous contacter au: 021/701 52 56 le soir, ou au 079/238 53 63, ou 079/291 23 78 ou à marc.bugnon@vd.ch

Divers (garde d'enfants): pour la rentrée scolaire 2007, nous sommes à la recherche d'une personne dans le quartier Pully-Chantemerle ou Fontanettaz, qui pourrait prendre chez elle/chez nous (7h30) puis accompagner notre fils (4 ans) à l'école enfantine et le récupérer à la fin des cours (11h30). Tél.: 021 729 61 79.

Rendez-vous

Concert de l'Harmonie

Dans le cadre de la Fête de la Musique, l'Harmonie lausannoise, orchestre à vent, présentera un concert varié le 21 juin, à 20h, au Casino de Montbenon (salle Paderewski), sous la direction d'Etienne Mounir. Entrée libre.

Table ronde: les femmes dans des fonctions dirigeantes

L'Association Femmes & Carrière dans l'administration organise, à l'occasion de sa deuxième assemblée générale, une table ronde sur le thème *Nécessité et moyens de promouvoir les femmes à des fonctions stratégiques et dirigeantes*, jeudi 14 juin, de 18h à 19h30 à l'Hôtel Mirabeau, av. de la Gare 31, Lausanne. Avec la participation de **Dominique Arlettaz**, recteur, Université de Lausanne; **Jean-Hughes Büsslinger**, secrétaire patronal, Centre Patronal Vaudois; **Christiane Brunner**, avocate et conseillère aux Etats; **Jacqueline de Quattro**, avocate et future conseillère d'Etat et **Chantal Tauxe**, journaliste, *L'Hebdo*. **Marie-Pierre Dupont**, journaliste, anciennement rédactrice en chef de *Femina*, animera la table ronde qui sera suivie d'un cocktail dînatoire. Entrée libre, inscription d'ici le 7 juin à: contact@afca-vd.ch

Information: Sylvie Durrer, présidente de l'AFCA, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, tél.: 079 216 50 27 ou Anouck Farine-Hitz, membre du comité AFCA, déléguée à la communication du DSAS, tél.: 079 648 91 04. www.afca-vd.ch

Arrêter de fumer: groupes d'entraide à Payerne et Yverdon

Le Cipret-Vaud (Centre d'information pour la prévention du tabagisme) propose un coup de pouce aux fumeurs: en collaboration avec la Polyclinique médicale universitaire et l'Espace prévention du Nord-vaudois, des groupes d'arrêt seront en effet offerts durant le mois de juin à Yverdon et Payerne. Ce programme de désaccoutumance, animé notamment par un médecin, se déroule une fois par semaine pendant 5 semaines consécutives (complétées de 2 séances de suivi à 1 et 2 mois). Dates et lieux des réunions: Yverdon, vendredi 8 juin, de 12h30 à 13h30, à l'Espace prévention du Nord-vaudois; Payerne, vendredi 8 juin, de 14h30 à 15h30, au CMS.

Infos et inscriptions: CIPRET-Vaud: 021 623 37 46 ou www.cipretvaud.ch



L'Antiquité sous la loupe

Calcédoine, jaspe, quartz ou almandin, autant de gemmes aux noms mystérieux dans lesquelles les Grecs et les Romains ont sculpté de délicats motifs ornant leurs bijoux.

Les Romains étaient friands de bains thermaux, comme ils aimaient à porter des bagues décorées de pierres taillées. Que pensez-vous qu'il leur advint alors qu'ils se prélassaient dans les eaux chaudes? Comme vous, comme moi, un jour ils perdaient leurs précieux bijoux qui s'en allaient filer dans les canalisations. D'où ils ont été extirpés, quelques centaines d'années plus tard, par des archéologues trop heureux de leur veine.

Bagues de riche, bagues de pauvre

Le Musée romain d'Avenches possède ainsi 48 gemmes retrouvées lors des divers chantiers de fouilles archéologiques du site d'Aventicum. Certes moins belles que les délicates pierres réunies par les collectionneurs – qui elles sont pratiquement passées de mains en mains, au fil des siècles, au fil des aélas familiaux – elles ont toutefois l'avantage de raconter le quotidien du Romain d'alors. Perdue dans les thermes, égaré dans un recoin de son foyer ou offerte à un défunt, ces pierres évoquent les croyances comme les habitudes de leurs propriétaires.

Si les gemmes utilisées sont souvent du quartz, de la calcédoine ou du jaspe, des pierres suffisamment douces pour être taillées sans trop de difficulté, les archéologues ont retrouvé à Avenches plusieurs bagues ornées de morceaux de verre taillés. Soit des substituts de moindre valeur que les habitants moins fortunés mais désireux de suivre la mode pouvaient s'offrir. Afin d'accentuer la ressemblance avec la précieuse cornaline, l'on utilisait du verre teinté de couleur brun doré tandis que du verre bleu



noir imitait le nicolo. Si les Avenchois fortunés pouvaient se permettre des montures en argent ou or, le fer ou le bronze habillait les verres taillés.

Camée ou intaille?

Le motif choisi pour orner une bague – portrait mythologique, scène érotique ou bucolique, personnage politique ou tout simplement symbole portant chance – permettait à son propriétaire d'affirmer une appartenance religieuse, d'exprimer sa loyauté à un empereur ou de marquer son statut social.

A Avenches ce sont surtout des intailles qui ont mises à jour, soit des motifs qui ont été creusés dans la pierre. La bague portant une intaille pouvait alors aussi servir à sceller des cachets de cire et donc y imprimer le motif gravé. La superbe collection du Bernois Leo Merz (1862-1952) également présentée à Avenches, contient quant à elle de nombreux camées, soit des motifs sculptés en relief. Certains d'entre eux, dits camées d'apparat, sont de très grande taille. – AG

De haut en bas: «Minerve», intaille dans une bague en or antique, 11^e, collection Leo Merz. «L'Aphrodite de Malborough», camée en sardoine montée en médaillon, argent doré, 30-20 av. J.-C., collection Leo Merz.

«Intailles et camées, l'Antiquité en miniature». Collection Léo Merz et Musée romain d'Avenches. **Conférence:** dans le cadre du cycle de conférences des Apéritifs du Musée, samedi 16 juin, à 11h, au 3^e étage du Musée romain, «Bilan des fouilles archéologiques préventives de 2006-2007 à Avenches», par Pierre Blanc, responsable des fouilles. Musée ouvert tous les jours en juin, de 10h à 12h et de 13h à 17h, sinon fermé le lundi. Jusqu'au 30 septembre.

Expositions

Cabinet cantonal des estampes, Musée Jenisch, Vevey. *Les lieux imaginaires d'Erik Desmazières.* 113 estampes et dessins du Français Erik Desmazières, né en 1948, racontent son univers imaginaire: villes étranges, explorations exotiques ou autres bibliothèques labyrinthes. **Visites guidées:** jeudis 28 juin et 19 juillet (en présence de l'artiste), à 18h30. Du 15 juin au 9 septembre.

Musée de l'Élysée, Lausanne. *Leonard Freed Worldview.* L'un des plus grands reporters du 20^e siècle dont les photos ont fait la une de nombreux journaux, Leonard Freed qui vivait par et pour son art est mort en 2006. **Visites guidées:** dimanches 17 juin, à 16h (par N. Herschdorfer, co-commissaire de l'exposition), 1^{er} juillet, à 15h et 16h, 5 août, à 15h et 16h et 26 août, à 16h. **Cycle de cours:** «L'histoire de la photographie en 10 leçons»: *La Chronophotographie*, dim. 10 juin, à 14h30. Jusqu'au 2 septembre.



New York, Harlem, 1978, Leonard Freed/Magnum

Musée et jardins botaniques cantonaux, Lausanne. *Fleurs du Bhoutan.* Photographies de Françoise Brenkmann. Tous les jours de 10h à 18h, entrée libre (entrée par le jardin botanique) Jusqu'au 23 septembre.

Musée de Zoologie, Lausanne. *TORTUES.* Fossiles, statuettes, gravures et 30 spécimens exposés dont le plus gros reptile de la planète, la tortue Luth, arrivée à Lausanne en 1957. Jusqu'au 1^{er} juillet.

Musée cantonal de Beaux-Arts, Lausanne. *Alfredo Jaar. La politique des images.* **Visites guidées:** jeudis 14 juin, 28 juin, 30 août et 20 septembre, à 18h30. **Conférence:** par Georges Didi-Huberman, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, jeudi 6 sept, à 18h30. Jusqu'au 23 septembre.

Musée militaire vaudois, château de Morges. *La femme & les arts martiaux.* Une exposition des toiles de Feodor Tamarisk, peintre et professeur de karaté, montrant des femmes au combat ou à l'entraînement. Animations et démonstrations: infos sur www.chateau-morges.ch. Jusqu'au 19 août.

Musique

La musique et les esprits; l'Orchestre symphonique universitaire de Lausanne, sous la direction d'Hervé Klopfenstein, interprétera des œuvres de De Falla, Sibelius, Tchaïkovsky et Moussorgsky, jeudi 14 juin, à 20h30, et dimanche 17 juin, à 17h, à la Grange de Dorigny. Réservation: 021 312 28 80.